

Directives Al-Anon

L'expérience partagée des membres Al-Anon et Alateen

Le Représentant de District

FG-37

Le Représentant de District (RD) est un maillon important entre les groupes et l'Assemblée de la Circonscription. Le District est un segment géographique contenant un nombre de groupes situés relativement près l'un des autres. Le RD représente le District aux réunions du Comité des Services Mondiaux de la Circonscription et rapporte l'information aux groupes. Le RD préside régulièrement des réunions pour les membres du District.

Prérequis

Tout nouveau Représentant de Groupe (RG), un RG sortant de charge, ou un ancien RG Al-Anon ou Alateen actif dans la fraternité qui consent à représenter le District aux réunions de la Circonscription et de l'Assemblée et qui n'est pas également membre AA, est éligible pour servir comme Représentant de District. Un RD devrait avoir une connaissance de base des Traditions et des Concepts de Service Al-Anon et Alateen et de la façon de les utiliser dans les maillons du service. Voir la section du « Manuel des Services Mondiaux » dans le *Manuel de Service Al-Anon/Alateen* (FP-24/27).

Le RD est élu par les RG dans le District. Le RD aide le Délégué à transmettre aux RG du District, les informations concernant les activités du Bureau des Services Mondiaux (BSM) et les décisions prises par la Conférence des Services Mondiaux (CSM).

Acronymes

Représentant de Groupe	RG
Représentant de District	RD
Comité des Services Mondiaux de la Circonscription	SM
Bureau des Services Mondiaux	BSM
Conférence des Services Mondiaux	CSM
Communications avec le public/Information publique	IP

Mandat

Les RD sont élus pour un mandat de trois ans qui coïncide habituellement avec celui des officiels de l'Assemblée de la Circonscription et du Délégué. L'élection du RD et du RD suppléant se fait à l'automne, après l'élection des RG et avant celle des officiels de la Circonscription.

Voir la section du « Manuel des Services Mondiaux » du *Manuel de Service Al-Anon/Alateen* (FP-24/27).

Dates à retenir

- La réunion du District, la réunion du Comité des Services Mondiaux de la Circonscription et la réunion de l'Assemblée de la Circonscription.
- Le congrès Al-Anon, la conférence Alateen, la Conférence des Services Mondiaux.

Informations que le RD devrait connaître

Le Bureau des Services Mondiaux (BSM) fournit aux RD des ressources en ligne sur le site Web Al-Anon, ainsi qu'une plateforme de communication protégée par un mot de passe. Pour y avoir accès, assurez-vous de fournir une adresse électronique au BSM.

Vous aurez à connaître les noms, adresses, numéros de téléphone et l'adresse électronique :

- Des Représentants de Groupe
- Du Délégué de la Circonscription
- Des officiels de l'Assemblée de la Circonscription
- Des officiels et des Coordonnateurs du District
- Des Coordonnateurs de la Circonscription (Alateen, Archives, Fichiers de groupe, *The Forum*, Documentation, Information publique, Web)

Ce que le Représentant de District devrait faire

- DEVRAIT encourager les membres de son District à participer dans le service.
- DEVRAIT aider les groupes à comprendre qu'Al-Anon est une fraternité à l'échelle mondiale et les aider à comprendre la structure de leur Assemblée et celle du BSM. (Voir la section de « Charte de la Conférence des Services Mondiaux » du *Manuel de Service*).
- DEVRAIT encourager les RG à visiter le site Web d'Al-Anon, al-anon.org. De nombreuses ressources pour les membres et les groupes sont disponibles sur le site réservé aux membres, y compris le *Manuel de Service* dans son intégralité, les directives Al-Anon/Alateen.
- DEVRAIT visiter les nouveaux groupes et les encourager, en s'assurant qu'ils reçoivent les informations et de l'aide de façon régulière.
- DEVRAIT s'être familiarisé avec les fichiers de groupes affichés en ligne (accessibles aux RD en « lecture seule ») et doit fournir au groupe des rapports détaillés concernant le groupe afin de vérifier l'exactitude des données.
- DEVRAIT vivement recommander aux Représentants de Groupe de son District de suivre la procédure de la Circonscription pour

Cette directive peut être photocopiée.

Ce document peut être adapté dans une structure de Services généraux et distribué à l'intérieur de cette structure.

compléter et retourner rapidement les formulaires de mise à jour annuelle des groupes envoyées par le BSM.

- DEVRAIT encourager les groupes à fournir une adresse électronique, afin de s'assurer que ceux-ci reçoivent les informations du BSM.
- DEVRAIT rappeler aux groupes de faire promptement la mise à jour des informations sur leur réunion et l'adresse postale de leur groupe.
- DEVRAIT rapporter les divergences concernant les informations du groupe au Coordonnateur des fichiers de groupes de la Circonscription.
- DEVRAIT prévoir des réunions du District à intervalles réguliers et rester en contact avec les RG.
- DEVRAIT rencontrer les Guides de groupe Alateen de sa Circonscription et encourager les groupes Alateen à envoyer leurs RG aux réunions de District.
- DEVRAIT assister aux réunions de l'Assemblée de la Circonscription et du Comité des Services Mondiaux de la Circonscription et faire le rapport de leurs activités à l'intérieur de son District. Il devrait toujours se rappeler qu'il est le lien entre les groupes de son District et le Comité des Services Mondiaux de la Circonscription.
- DEVRAIT aider son Délégué à transmettre les informations et les comptes rendus du BSM.
- DEVRAIT communiquer avec le Service d'Information Al-Anon local (SIA/Intergroupe).
- DEVRAIT étudier le *Manuel de Service* afin de posséder de solides connaissances sur les politiques Al-Anon lorsque les groupes de son District ont des questions.
- DEVRAIT étudier la section du « Manuel des Services Mondiaux » du *Manuel de Service* pour se familiariser avec les responsabilités du RD.
- DEVRAIT étudier les Douze Traditions et les Douze Concepts de Service; ce sont des guides pour l'unité du groupe, la croissance et le service.
- DEVRAIT se souvenir qu'il doit offrir des suggestions et non donner des ordres.
- DEVRAIT encourager les groupes à inviter les Coordonnateurs de la Circonscription à faire des comptes rendus et à tenir des ateliers.
- DEVRAIT transmettre les informations sur les activités du District au RD suppléant et l'inciter à participer à ces activités.
- DEVRAIT avoir un Parrain de service et demander de l'aide lorsqu'il se sent submergé.
- DEVRAIT démontrer de l'amour et de la patience envers les autres membres autant qu'envers lui-même; nous sommes tous à des phases de rétablissement différentes.
- DEVRAIT se rappeler de ne pas trop prendre tout au sérieux. [Voir aussi les directives *Réunions de District* (FG-15).]

Convoquer et présider les réunions de District

- Des réunions prévues à intervalles réguliers aident les Représentants de Groupe à se préparer pour la réunion.
- Certains Districts ont des réunions tous les mois, d'autres se réunissent tous les deux mois ou quatre fois par année.
- La continuité est le facteur le plus important lorsqu'on établit le calendrier des réunions.
- Les réunions peuvent se tenir toujours au même endroit ou faire la rotation, chaque groupe du District pouvant être hôte à tour de rôle.
- Des activités amusantes et de la nourriture attirent les membres.
- Organiser des événements pour la fraternité peut encourager les membres à prendre des responsabilités qui peuvent les amener à s'engager dans des fonctions de service. (Voir « Réunions de District » dans *Le Manuel de Service*.)

Montrer son appui au Délégué

Le compte rendu du Délégué sur les activités de la Conférence des Services Mondiaux est un important message à transmettre aux Représentants de Groupe lors de la réunion du District. Le Délégué peut demander aux RG les informations à transmettre à la CSM et la réunion du District est la place idéale pour obtenir ce genre d'informations.

Quelques suggestions utiles

- Les meilleures réunions de District ont un ordre du jour et elles le suivent.
- Demander aux RG de faire part des besoins de leur groupe, des problèmes et des suggestions basées sur les Traditions.
- Créer et mener à bonne fin des projets de communications avec le public dans le District.
- S'assurer que le Coordonnateur des fichiers de groupe de la Circonscription et le BSM aient les adresses et les mises à jour de tous vos groupes.
- Rester en contact avec les autres RD entre les réunions du Comité des Services mondiaux de la Circonscription et de l'Assemblée; ils représentent une précieuse ressource.
- Utiliser la plateforme de pour les Représentants de District comme ressource.

Le Représentant de District suppléant

- complète le mandat du RD lorsque (si) celui-ci démissionne;
- assiste aux réunions du Service d'Information Al-Anon;
- est libre d'assister à toutes les réunions auxquelles assiste le RD;
- apporte son aide en visitant les groupes du District;
- peut tenir la fonction de :
 - Trésorier
 - Secrétaire
 - Personne contact pour les communications avec le public

- Président de réunions périodiques sur la structure de service, les Traditions, et les Concepts de Service
- Membre du conseil du Service d'Information Al-Anon.

Rester en contact avec les RG

Une liste des noms, adresses, numéros de téléphone et de l'adresse électronique des RG peut être utile pour établir la communication et le parrainage de service entre les RG. Certains RD envoient aux RG leurs rapports ou une récapitulation des comptes rendus de la réunion de l'Assemblée de la Circonscription ou du Délégué. Le RD demande aux RG de fournir des rapports sur leur groupe. Ces rapports incluent les problèmes auxquels le groupe peut être confronté ainsi que les solutions.

Rendre visite aux groupes

Les visites peuvent se faire de façon spontanée ou être planifiées. De nombreux RD rendent régulièrement visite aux groupes de leur District. À l'occasion, les groupes qui ont des problèmes peuvent inviter le RD à animer une réunion d'inventaire de groupe. Au cours de ces visites, le RD peut vérifier que le groupe reçoit le courrier électronique et postal du BSM et de la Circonscription. Au cours de ces visites, des formulaires d'inscription et de changements peuvent être mis à la disposition du groupe. Si le groupe n'a pas de Représentant de Groupe, le RD peut encourager les membres à tenir une élection et ainsi être représentés aux réunions du District et de la Circonscription. *Les groupes Alateen et les groupes nouvellement inscrits ont parfois besoin de plus d'attention.*

Quelques bénéfiques à devenir RD

En plus de rencontrer des membres Al-Anon d'autres villes de votre Circonscription, le Représentant de District est éligible pour se présenter à la fonction de Délégué et autres fonctions d'officiels de la Circonscription. Les critères exacts d'éligibilité varient d'une Circonscription à l'autre. Vous pouvez lire ce qui concerne les bénéfiques du service dans la Documentation Approuvée par la Conférence; quelques-uns des sous-titres dans la brochure *Un passeport pour le rétablissement* (FP-78) sont :

- Remplacer l'isolement par ma participation dans ma communauté
- Apprendre à faire confiance
- Prendre des risques
- Accroître l'estime de soi
- Avoir un but
- Faire une différence
- Tendre la main aux autres

Finances

Les groupes peuvent faire régulièrement des contributions au trésorier du District, s'assurant ainsi de couvrir adéquatement les dépenses du Représentant de District pour visiter les groupes, les photocopies et les frais de poste, assister aux réunions du Comité des Services Mondiaux, les activités d'Information publique et les autres dépenses. Si le RD est aussi un RG, le groupe paie généralement les dépenses pour qu'il assiste à la réunion de l'Assemblée de la Circonscription. Les Districts peuvent tenir des événements pour recueillir des fonds. Le trésorier du District peut concevoir un rapport de dépenses pour les remboursements semblable à celui-ci :

Formulaire de dépenses pour le Représentant de District

Date _____

But/Évènement _____

Dépenses (*Joindre les reçus avec les explications* tels que requis*)

Item	Montant
Photocopies.....	_____ \$
Frais de poste.....	_____ \$
Frais de transport.....	_____ \$
Repas.....	_____ \$
Divers.....	_____ \$
Frais d'hôtel.....	_____ \$
Total des dépenses.....	_____ \$
Moins avance de fonds..... (_____)	_____ \$
Balance due.....	_____ \$

*Explication des dépenses : _____

Soumis par _____

Signature _____

Date _____

Tandis que votre cercle de rétablissement s'étend en dehors de votre propre District, faire du travail de service en tant que Représentant de District peut s'avérer une expérience à la fois enrichissante et difficile. Rappelez-vous, vous n'êtes pas seul – le Comité des Services Mondiaux de la Circonscription et vos groupes sont là pour vous apporter leur appui.